

DELIBERATION N° 6

**Syndicat intercommunal pour la représentation des communes de l'Orne
et de la Seine Maritime au sein de la Société Anonyme d'Economie Mixte
Immobilière de Normandie – SEMINOR – Syndicat de communes –
Election des représentants de la Ville de Dieppe**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 38
Nombre de votants : 30*

LE 12 JUIN DEUX MILLE QUATORZE

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 3 juin 2014 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. LANGLOIS Sébastien, Mme RIDEL Patricia (de la question n°1 à la n°35), Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, M. WEISZ Frédéric, Mme BUICHE Marie-Luce, M. ELOY Frédéric, Mme AUDIGOU Sabine (de la question n°1 à la n°41 et à la question n°49), M. GUEROUT François, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. VERGER Daniel, Mme ROUSSEL Annette, M. PATRIX Dominique, M. MENARD Joël, M. DESMAREST Luc, M. CAREL Patrick, Mme BOUVIER LAFOSSE Isabelle, Mme AVRIL Jolanta, Mme CLAPISSON Paquita, Mme PARESY Nathalie, Mme LETEISSIER Véronique, M. BUSSY Florent, Mme BUQUET Estelle, M. PAJOT Mickaël (de la question n°1 à la n°3 et de la question n°35 à la n°49), Mme QUESNEL Alice, Mme ANGER Elodie, M. BLONDEL Pierre, M. PETIT Michel, Mme THETIOT Danièle, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean (de la question n°1 à la n°30), M. BREBION Bernard (de la question n° 3.1 à la n°49), Mme JEANVOINE Sandra (de la question n°1 à la n°35).

Sont absents et excusés : Mme RIDEL Patricia (de la question n°36 à la n°49), Mme AUDIGOU Sabine (de la question n°42 à la n°48), M. PAJOT Mickaël (de la question n°3.1 à la n°34), M. BAZIN Jean (de la question n°31 à la n°49), M. BREBION Bernard (de la question n°1 à la n°3), Mme JEANVOINE Sandra (de la question n°36 à la n°49).

Pouvoirs ont été donnés par : Mme RIDEL Patricia à M. JUMEL Sébastien (de la question n°36 à la n°49), M. PAJOT Mickaël à Mme BUQUET Estelle (de la question n°3.1 à la n°34), M. BAZIN Jean à Mme OUVRY Annie (de la question n°31 à la n°49), Mme JEANVOINE Sandra à M. BREBION Bernard (de la question n°36 à la n°49).

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Mme ANGER Elodie

.../...

M. Nicolas LANGLOIS, Adjoint au Maire, expose que le syndicat intercommunal a pour objet la représentation des communes adhérentes au sein de la Société Anonyme d'Economie Mixte immobilière de Normandie - SEMINOR.

Vu :

- les articles L 5211.7 et L 5212.7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- la délibération du Conseil Municipal de la Ville de Dieppe en date du 30 octobre 1972 décidant de son adhésion au Syndicat Intercommunal pour la représentation des communes de l'Orne et de la Seine Maritime au sein de SEMINOR,

- les statuts du syndicat et plus particulièrement l'article 5 fixant à 2 le nombre de délégués titulaires et à 1 le nombre de délégué suppléant à élire par la Ville de Dieppe pour siéger au sein du Comité Syndical,

Le Conseil Municipal est ainsi invité à élire 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant au sein du Syndicat intercommunal pour la représentation des communes de l'Orne et de la Seine Maritime au sein de la Société Anonyme d'Economie Mixte Immobilière de Normandie – SEMINOR – Syndicat de communes.

Candidatures proposées par les Groupes « Elus Citoyens, Républicains et Communistes de Dieppe », et « Dieppe Ecologique et Solidaire » :

M. François LEFEBVRE, Mme Marie-Luce BUICHE en qualité de délégués titulaires,

Mme Isabelle BOUVIER-LAFOSSE en qualité de déléguée suppléante

Les élus du Groupe « Dieppe au Coeur » et la liste « Unis pour Dieppe » ne présentent pas de candidats et ne prennent pas part au vote.

Sont élus par 30 voix :

M. François LEFEBVRE, Mme Marie-Luce BUICHE en qualité de délégués titulaires,

Mme Isabelle BOUVIER-LAFOSSE en qualité de déléguée suppléante

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire de la Ville de Dieppe,
Sébastien JUMEL**

Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée
Réception en Sous-Préfecture :
Publication :
Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire